



Versement soulte après séparation en union libre

Par **CI@ire1962**, le **08/08/2019** à **08:31**

Bonjour,

Je me suis séparée de mon concubin il y a 1 an après 15 ans de vie commune en union libre et nous eu 2 enfants ensemble. Nous avons fait construire une maison et avons souscrit un emprunt 50/50 il y 10 ans.

Mon ex a souhaité garder la maison et paie le remboursement de l'emprunt et ne me verse pas de location.

Mais il ne m'a toujours pas versé la soulte pour cette maison. Nous avons eu un RDV avec le notaire avec lequel nous nous sommes mis d'accord sur le montant de l'estmation de la maison et par voie de conséquence sur le montant de la soulte qui doit me revenir.

Sauf que mon ex n'a toujours pas vu sa banque pour effectuer un nouveau prêt et me payer. Je ne cesse de le relancer mais rien n'y fait. Que puis je faire pour l'obliger à me rembourser ce qu'il me doit. Merci pour votre réponse.